

Master MEEF-EE

Grille d'évaluation du mémoire et de l'écrit scientifique réflexif

<p>Écrit Se former et innover à travers la rédaction d'un mémoire professionnel</p>	<p>La thématique est justifiée au regard du contexte professionnel. La problématique est appuyée sur un cadre de référence (état de l'art). Les apports bibliographiques sont référencés et distingués des propos personnels. La problématique est explicite, formée d'un nombre de questions limité, auxquelles le mémoire répond au moins partiellement. La finalité pédagogique et/ou éducative du dispositif et/ou de la situation professionnelle étudiée est explicitée et pertinente. Les données sont présentées et leurs modalités de recueil sont expliquées. L'analyse repose sur des critères explicites (associés à quelques indicateurs) et une approche comparative (prévu/réalisé ou groupes différents). L'analyse débouche sur des propositions d'ajustement et une prise de recul vis-à-vis de la pratique professionnelle. Le mémoire ouvre des perspectives en termes de pratique professionnelle et/ou pour la recherche.</p>
<p>Écrit Maitriser la langue française pour rédiger</p>	<p>L'écrit est structuré selon un plan rigoureux (parties, paragraphes). Les règles de typographie, de mise en page, de présentation de la bibliographie sont respectées. La construction de phrases et l'usage d'une norme orthographique permettent une lecture fluide. Présence d'un résumé en français, d'un résumé en anglais, de mots clefs en français et en anglais.</p>
<p>Oral Exposer de manière critique l'analyse d'une pratique professionnelle</p>	<p>L'exposé est organisé autour de la sélection argumentée et illustrée de quelques aspects du mémoire. L'exposé montre les évolutions du questionnement professionnel. L'exposé témoigne d'un positionnement personnel et d'une prise de distance critique sur le travail conduit et les ressources utilisées. L'entretien apporte des réponses précises aux questions posées par le jury et l'auditoire.</p>
<p>Oral Communiquer efficacement à l'oral</p>	<p>L'exposé est concis, précis et dynamique. Sa durée est conforme au cadre défini. L'exposé est illustré d'éléments puisés dans le cadre de référence, la pratique et les analyses effectuées. Au cours de l'entretien, l'étudiant manifeste une attitude d'écoute et fait preuve de réactivité.</p>

La note sera modulée en fonction de l'implication de l'étudiant (avis de l'encadrant qui sera présent à la soutenance)
: travail mené de façon autonome en concertation avec le responsable du mémoire, régularité dans le travail, respect des échéances, critiques et demandes du responsable de mémoire prises en compte avec discernement, usage pertinent des outils de communication et de mutualisation.